

# CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 SEPTEMBRE 2024

Pour des raisons de disponibilité de locaux, le CA prévu initialement le 02 septembre 2024 a été reporté au 09 septembre 2024

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

AILHAUD Jean, BRUSONE Monique, DERHILLE Gérard, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, GUYARD Nicole, MISSUL Jean-Luc, QUIRICO Jean-Claude, VINCENT Jean-Marie, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM BELTRA Josette, BERGE Philippe, BROSSIER Ghislaine, BUSTI Paul, COMBALUZIER Viviane, GIANNONI Marc, ILLY Colette, SPIESSER André

Sont également présents :

Mesdames, Messieurs : AUDAN J, AUGAGNEUR Agnès, AUGE Nicole, BERNON Philippe, BOURNAND Yves, COPET Chantal, DEFLEUR Nelly, DERHILLE Thomasine, DODERO Michèle, KREGIEL Karol, LAMBERT Nicole, LEGALLET Sylvie, LIONS Edmond, LIONS Marguerite, LOPEZ Monique, MENIZI Nesrine, NEGRO Alain, PARADIAN Jacques, PEDRI Elise, PETIT Bernard, ROCCASERRA José, ROLLIN Mathieu, TALAVERA Patrice

### Approbation du dernier compte rendu du CA du 03 juin 2024.

#### 1 – voirie / urbanisme:

G. Derhille rend compte des dernières informations concernant ce sujet:

**a – Av A. DUMAS :** Mr Malric (restaurant la terrasse du 8 situé av. A. Dumas) a eu un rendez-vous avec Mr Richerolle (directeur de cabinet de Mme la Maire du 6/8) et Mr Desroches (mairie du 6/8) concernant la proposition du collectif pour aménager l'avenue Dumas.

Mr Malric a demandé au CIQ de l'accompagner et nous avons donc participé à cette rencontre en mairie du 6/8 début août. Il en ressort :

La configuration actuelle de l'avenue Dumas ne sera pas changée, par contre le projet du collectif sera présenté à la métropole pour avis. En attendant Mr Richerolle propose de « réserver quelques places le midi pour le restaurant sur le parking se situant à côté du lycée Daumier. Cette solution est cependant très peu intéressante au vu de l'éloignement de ce parking.

Mr Malric a pu exposer les grandes difficultés pour les commerçants et professions libérales suite à cette décision de suppression de places de stationnement, et souligne également les difficultés pour les riverains.

Le CIQ reste mobilisé auprès des riverains et commerçants pour qu'enfin une véritable solution soit proposée et appliquée.

**b – HMP 524 Av de Mazargues :** suite à la demande de certains habitants le CIQ a adressé un courrier de soutien :

*COMITE D'INTERETS de QUARTIER*

*de SAINTE ANNE*

*CIQ*

*Marseille le 02 septembre 2024*

*A*

*Collectif des locataires de la résidence Sainte Anne*

*Résidence HMP Sainte Anne*

*524 Av de Mazargues*

13008 Marseille

Madame, Monsieur,

Vous avez alerté notre CIQ concernant un projet de construction d'un immeuble locatif dans votre résidence HMP sainte Anne 13008 Marseille.

Nous avons participé à une rencontre sur site ce qui nous a permis de prendre connaissance des questions posées par les locataires.

Si le CIQ Sainte Anne ne formule pas, ni ne s'associe pas à, un recours gracieux, nous soutenons la démarche du collectif ainsi que les raisons des locataires pour trouver les meilleures solutions possibles pour leur résidence.

Dans le cadre de ses statuts, le CIQ reste à la disposition de toutes et de tous pour toutes questions relatives à ce projet qui concerne bien évidemment l'ensemble de notre quartier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du CIQ

G. DERHILLE

Nous avons précisé les points suivants :

Bonjour,

Comme je l'ai déjà indiqué le CIQ ne se joint pas aux recours gracieux.

extrait du compte rendu du CA du Ciq de janvier 2022 :

**Position du CIQ concernant d'éventuels recours contentieux relatifs à des projets immobiliers :**

Un débat est proposé concernant la position du CIQ concernant d'éventuels recours relatifs à l'urbanisme.

Il en ressort :

- Le CIQ ne se joindra pas à d'éventuels recours, sauf intérêt général pour le quartier.
- La décision de recours sera effectuée conformément aux statuts du CIQ :

Le/la Président(e) représente partout de plein droit le CIQ et peut ester en justice, sous réserve d'y être autorisé(e) par décision du CA, soit au préalable quand cela est possible, soit a posteriori à titre d'approbation et de validation. En cas d'empêchement, le/la Président(e) peut déléguer ses pouvoirs à toute autre personne, dûment accréditée.

Il est procédé au vote du CA pour le positionnement du CIQ concernant un éventuel recours contentieux pour le projet immobilier de l'allée Callelongue :

Le CA vote pour la non participation du CIQ à ces recours éventuels pour l'allée Callelongue

Concernant donc la résidence nous ne ferons aucun recours ni nous ne nous associerons à ce stade à un recours.

Nous apportons notre soutien à votre démarche dans la mesure où le collectif est représentatif des locataires (nous n'avons pas connaissance du nombre de locataires qui s'inscrivent dans votre démarche de collectif

Il a été rappelé que certains locataires étaient favorables à ce projet et il est difficile de connaître la proportion de gens favorables ou opposé à ce projet.

**c – OAP Michelet Sainte Anne :** à l'occasion d'une rencontre avec Mr Richerolle (voir la suite du compte rendu ) nous avons évoqué l'OAP.

Il nous a été répondu qu'un projet concernant la zone du supermarché avait en effet été présenté à la mairie centrale. La mairie du 6/8 a émis un avis négatif au regard des propositions et demandé de retravailler ce projet.

Mr Richerolle doit tenir informé le CIQ.

## **2 – ORGANISATION DU CIQ / ACTIVITES DU CIQ:**

### **2a - les zones :**

Nous avons découpé le CIQ en 10 zones avec un référent .

Zone 1 \* : Jean AILHAUD

Avenue Alexandre Dumas

Avenue de Tourville

Avenue Nicolas

Boulevard Barral prolongé  
Impasse des Bambous  
Traverse des Mameluks  
Avenue des Colonnes  
Avenue aviateur Poli  
Avenue Hélène Boucher

Zone 2: Gérard DERHILLE  
OAP Brasilia – Maupassant

Zone 3: Marc GIANNONI  
av de Mazargues – côté pair - des Mameluks à bd Verne  
allée des Buis  
avenue Edmond Grange  
Boulevard Verne  
Boulevard Marin  
Boulevard Sainte Anne de Boulevard Verne à B. Bonnet  
Boulevard Baptiste Bonnet  
Boulevard Pépin  
Rue Callelongue de B. Bonnet à Clot Bey  
Boulevard Clot Bey de Callelongue à avenue Hélène Boucher

Zone 4 : Philippe BERGE  
Rue Callelongue de B. Bonnet à avenue de Mazargues  
Allée Callelongue  
Allée du Devenson  
Allée Marcel Pagnol  
Avenue Illysia

Zone 5 \* : ???????  
Lycée Daumier  
Avenue Clot Bey de rue Callelongue à Traverse Paul  
Avenue de la Serane (exceptée la résidence de la Sérane dans le périmètre du CIQ Bonneveine)  
Traverse Paul

Zone 6 : Robert ZANONI  
Avenue de Mazargues de rue Callelongue à Avenue de Haifa  
Avenue de Haifa de l'avenue de Mazargues au Pouce  
Rue Albert Dubout

Zone 7 \* : ???????  
Avenue de Mazargues de rue Callelongue à Avenue de Haifa  
Avenue de Haifa de l'avenue de Mazargues au Pouce

Zone 8 : ???????  
Rue Thieux  
av de Mazargues – de boulevard Verne à rue de Callelongue  
Boulevard Luce  
Boulevard de Sainte Anne de l'avenue de Mazargues à B. Bonnet

Zone 9 \* : Jean-Marie VINCENT

Rue Jules Isaac de Boulevard de la Fabrique à Boulevard Luce (côté impair)  
Avenue Edouard Branly  
Avenue du Docteur Page  
Boulevard de la Fabrique (côté impair)

Boulevard Jaubert  
Boulevard de Mostaganem (de bd Fronti à bd Fabrique)  
Boulevard Michel Fronti  
Boulevard François Coppée  
Boulevard Sicard  
Rue Chabert  
Boulevard Debeaux  
Boulevard Labouly  
Boulevard Reynaud  
Rue Amphoux  
Avenue de Mazargues de Boulevard de la Fabrique à Boulevard Luce

Zone 10 \* :

est dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement , en cohérence dans le périmètre du CIQ Mazargues

Rue Jules Isaac de Boulevard de la Fabrique à Boulevard Luce (côté pair)  
Rue Jules Isaac de Boulevard de la Fabrique au Boulevard Légré  
Avenue de Mazargues de Boulevard de la Fabrique à Boulevard Légré (côté impair)

Les zones avec un \* concernent des périmètres à clarifier avec les CIQ voisins.

Les zones en **????** sont orphelines d'un bénévole référent, aussi votre candidature est bienvenue.

**2b – la communication :**

Dans cette logique, nous avons dans deux zones distribué en mai dernier dans les boîtes aux lettres de chaque habitation un flyer informant des actions et recueillir les questions ou propositions .

Le constat : trois mois après , aucun contact téléphonique ni par mail semble-t-il.

**2c – les nuisances sonores :**

Suite à une réunion en mairie du 6/8 sur le Festival Marsatac , il avait été proposé un sondage des riverains en ce qui concerne le bruit. Nous attendons des organisateurs la restitution de cette étude. Par ailleurs Alain Négro a sollicité à l'occasion du Delta Festival ces mêmes riverains sur les nuisances sonores. Mais le combat ne peut être mené en solitaire et vos remontées sont essentielles.

Atmosud a développé une application qui permet de signaler les nuisances sonores, olfactives, visuelles ..

<https://www.atmosud.org/actualite/signalez-les-nuisances-sur-la-nouvelle-application-signalair>

Utilisez la mais informez aussi le CIQ de votre signalement.

**2d – animations :**

Le prochain loto s'annonce en décembre et Robert Zanoni insiste sur la nécessité de faire venir du monde : c'est notre seule source de revenus pour le CIQ.

L'animation Père Noël sera renouvelée cette année.

L'atelier « initiation au numérique » reprend le jeudi des semaines paires au CMA à 14h 30 - inscription préalable sur le site du CIQ

Les Rencontres de Généalogie reprennent les 1<sup>er</sup> mercredi du mois aux Saints Anges à 14h – contact [jmv13008@icloud.com](mailto:jmv13008@icloud.com)

**2e – sondage en séance :**

Nous avons sollicité les personnes présentes lors de ce CA pour exprimer leurs priorités pour le CIQ sur l'exercice 2024-2025.

Circulation 6 , Bien vivre 5 , Propreté 5 , Piétons 4, Sécurité 4, Transport 2, Communication 1, Espaces verts 1, Nuisances sonores 1 , OAP 1

En l'état actuel de nos ressources nous ne pouvons pas traiter tous ces sujets , aussi nous avons besoin de bonnes volontés pour rejoindre l'équipe du CIQ.

### 3 – QUESTIONS DIVERSES :

- Problèmes de stationnement aux alentours du commissariat de l'av Bonnet. Ces problèmes sont récurrents et s'y ajoutent malheureusement des situations conflictuelles entre les riverains et certains automobilistes qui sont parfois des représentants des forces de l'ordre. Nous allons reprendre contact avec le commissariat et éventuellement alerter la préfecture de police. Par ailleurs il est difficilement concevable que des places de stationnement à l'intérieur même de l'enceinte soient laissées libres par le cadastre et interdites à la police.

De même il est signalé des vitesses excessives des véhicules de police (hors interventions) dans les petites rues avoisinants le commissariat.

Une rencontre avec les représentants du commissariat va être demandée par le CIQ afin d'apaiser au mieux cette situation.

- Nous allons demander à la mairie du 6/8 l'implantation d'une boîte à livres sur la place Baverel, ainsi que nous aider pour l'implantation d'une boîte aux lettres sur la place.
- La RTM a présenté l'état des modifications déjà réalisées et en cours concernant le réseau (voir sur le site du CIQ ou sur le site de la RTM).
- Un projet d'un ingénieur habitant notre quartier concernant la lutte contre la pollution va être présenté au CIQ (date et modalités à venir)
- Le père Noël à Ste Anne, comme chaque année cette manifestation aura lieu avec le soutien du Ciq.
- Prochain loto du CIQ en partenariat avec le FNACA : place Bonnefon le dimanche 19 janvier

La séance est levée à 20H

Prochain CA : LUNDI 07 OCTOBRE 2024 à 18H

Le Président du CIQ



G. DERHILLE

- **Mail : [ciq.sainteanne@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne@gmail.com)**